



AVENIR EXPORT - NOUVELLE-CALÉDONIE

## ASSOCIATION LOI DE 1901

---

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 16 JUIN 2020

---

**L'an Deux Mille Vingt, le mardi 16 juin, à 17 heures,**

Sur convocation du président, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale annuelle pour statuer sur l'ordre du jour ci-dessous.

Les personnes présentes à cette assemblée générale ordinaire ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale désigne Monsieur Alban GOULLET ALLARD en qualité de président de séance.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le président, Monsieur Alban GOULLET ALLARD ouvre la séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ *Rapport moral 2019 (délibération 1)*
- ✓ *Rapport comptable et approbation du rapport financier 2019 (délibération 2)*
- ✓ *Affectation du report à nouveau résultat 2019 (délibération 3)*
- ✓ *Quitus bilan moral et financier (délibération 4)*
- ✓ *Présentation du plan d'action 2020*
- ✓ *Budget prévisionnel 2020*
- ✓ *Questions diverses*

Le président met à disposition de l'assemblée générale, une copie des mails de convocation, des pouvoirs des membres de l'association représentés par des mandataires (au nombre de 15), les états financiers, le plan d'action 2020, le budget prévisionnel.

Une présentation « Powerpoint » (jointe en annexe au présent procès-verbal et qui en fait partie intégrante) sert de support de présentation du détail des différents points à l'ordre du jour.

La présentation des différents points à l'ordre du jour par le président, n'ont pas donné à débat, un consensus entre les membres s'étant dégagé avant le vote à chaque fois sur l'ensemble des points présentés.

Le président met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour.

## 1. Délibérations :

### • Délibération 1

#### **Adoption du rapport moral**

*« Le rapport moral présenté est approuvé »*

*Délibération adoptée à l'unanimité*

### • Délibération 2

#### **Rapport comptable et approbation du rapport financier 2019**

*« Le rapport comptable et le rapport financier 2019 présentés sont approuvés »*

*Délibération adoptée à l'unanimité*

### • Délibération 3

#### **Affectation du report à nouveau résultat 2019**

*« L'affectation du report à nouveau résultat 2019 telle que présentée dans les états financiers est approuvée »*

*Délibération adoptée à l'unanimité*

### • Délibération 4

#### **Quitus bilan moral et financier**

*« Les membres de l'association donnent quitus de gestion de l'association sur la base du bilan moral et financier présentés »*

*Délibération adoptée à l'unanimité*

### • Délibération 5

#### **Nomination d'un commissaire aux comptes**

*« Les membres donnent pouvoir au conseil d'administration de choisir et nommer le commissaire aux comptes parmi les offres à recevoir avec une mission 2020/2026 (qui reprendra les comptes de 2019 + 2020 pour la 1<sup>ère</sup> année »*

*Délibération adoptée à l'unanimité*



AVENIR EXPORT - NOUVELLE-CALÉDONIE

- **Délibération 6**

**Cotisations**

*« Les membres valident le fait d'instaurer une cotisation « groupe » qui permette de clarifier l'intégration de plusieurs filiales d'un même groupe au sein du cluster »*

**2. Année 2020 :**

**Plan d'Actions et Budget prévisionnel 2020**

*« Les membres de l'association approuvent le plan d'actions et le budget prévisionnel 2020 présentés »*

**Conseil d'administration**

*Pour donner suite à la démission d'un membre du Conseil d'Administration : Sébastien SARRAMEGNA, une place est vacante. Un appel à candidatures est lancé.*

Le Président clôt la séance à 19 heures 45.

Fait à Nouméa, le 16 juin 2020

Le Président, **M. Alban Goulet Allard**

Le Secrétaire **M. Philippe Gervolino**